

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 70 (2008)

Heft: 5

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Gymkhana de tracteurs à Prahins, VD

Les 29, 30, 31 août 2008

Vendredi 29: Tir à la corde
Animation musicale

Samedi 30: Gymkhana de 13 à 17 h
Karaoké le soir

Dimanche 31: Gymkhana de 9 à 16 h
Résultats à 20 h

Tout au long du week-end, une petite restauration se tiendra à votre disposition.

Pour tous autres renseignements:
079 580 89 74

Organisation: Société de Jeunesse de Prahins

Le gymkhana est placé sous le patronage de la section VD de l'ASETA.

Profitez de la collaboration entre l'ASETA VD et la maison Blaser Swisslube SA grâce à une offre spéciale du 20 mai au 10 juin 2008!



TARIFS INDICATIFS 2008

Les tarifs indicatifs sont établis sur la base des données «Coûts-machines 2007», Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART. **Ils sont indiqués sans TVA.** Les tarifs sont calculés pour des travaux exécutés dans des conditions normales (frais de tracteur et de main-d'œuvre bruts inclus). Le barème se base sur un prix de diesel de Fr. 1.71 le litre. Tout supplément de prix pour des coûts de carburant, de ficelles pour balles, de film d'enrubannage ou d'autres tâches particulières sera facturé en sus.



www.agro-entrepreneurs.ch

Le donneur d'ordres est responsable de tous les dégâts exceptionnels causés aux machines par des pierres ou d'autres corps étrangers.

1. Récolte des céréales	CHF/a	
Froment, orge, avoine, seigle, triticale, épéautre, féverolets	4.15	Balles rondes d'ensilage
Colza avec broyeur et équipement spécial	4.65	Enrubannage de balles
Broyeur de paille pour moissonneuse-batteuse	-.55	Balle rectangulaire, 1,4 m ³ / 180 kg
Soja, pois protéagineux, tournesol avec broyeur	5.15	Broyeur auxiliaire ou rotor avec couteaux (supplément)
		Grandes balles rectangulaires 2,0 m ³ , 300 kg
		Broyeur auxiliaire (supplément)
		Grandes balles rectangulaires d'ensilage 1,2 m ³
		Enrubannage de grandes balles (1,2 m ³)
2. Récolte du maïs	CHF/a	
Maïs-grain (CCM), broyage de la paille compris	4.85	
Moulin CCM, main-d'œuvre incluse:		
1 personne	2.70	Charre
Broyage d'épis, paille compris	5.95	Chisel
Ensileuse automotrice à plusieurs rangs	6.00	Préparation avec Rotovateur
3 remorques, soufflerie, entraînement sans main-d'œuvre	2.90	Préparation avec herse rotative
Ensilage, service complet jusqu'au silo	10.30	
6. Travaux au sol	CHF/a	
7. Semis	CHF/a	
Semoir monograins pour betteraves sucrières	1.65	
Semoir monograins pour maïs	1.15	
Distributeur d'engrais pour semis de maïs	-.55	
Supplément pour micro-granulés	-.35	
Semoir	1.15	
Combinaison d'outils	2.80	
Semis sur bandes fraîchies (traitement et fumure inclus)	4.75	
Semis direct	2.05	
8. Fumure	CHF/a	
Fumure avec épandage centrifuge	-.55	
Distributeur en lignes, monté sur bineuse	-.35	
9. Protection des plantes / Sarclage	CHF/a	
Traitement	1.05	
Traitement en ligne	-.60	
Sarcluse pour betteraves, sans main-d'œuvre	1.45	
Sarcluse pour maïs, sans main-d'œuvre	-.95	
Sarcluse étoile pour maïs, sans main-d'œuvre	-.95	



Ils s'engagent pour les membres: les gérants et les présidents des 22 sections et d'Agro-entrepreneurs Suisse, les présidents des commissions sectorielles, les membres du Comité directeur (dont le président Max Binder au centre de l'image) ainsi que les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat central (avec le directeur Willi von Atzigen au premier rang, deuxième depuis la gauche). (Photos: Ueli Zweifel)

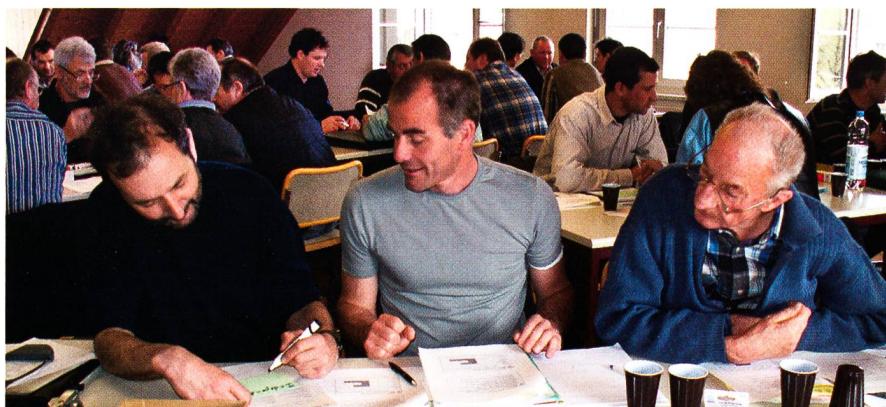
Le processus de réforme démarre

Quels travaux l'ASETA doit-elle poursuivre, initier? Ces questions ont été au centre des débats lors de la conférence des cadres qui a réuni les membres du Comité central et le personnel de l'ASETA

Ueli Zweifel

Qu'il s'agisse de la défense des intérêts et des conseils couvrant les secteurs agro-technique et routier, de l'élaboration de cours attrayants ou de la publication du journal Technique agricole/Schweizer Landtechnik, ces sujets fournissent les thèmes principaux de l'Assoc-

iation suisse pour l'équipement technique de l'agriculture. Les acteurs de cette conférence sont unanimes: à l'avenir, ces thèmes garderont la priorité. Mais les participants discutent aussi en détail les domaines où l'évolution présente et future exigera éventuellement de mettre l'accent sur d'autres points. L'objectif doit rester le recrutement des membres, en y incluant les sections, a-



Des conversations animées ...

t-on entendu. Un argument primordial. Pour ce faire, il y a le périodique de l'association. Autre désir émis, structurer le flux d'informations directement aux sections et, via la toile, également aux membres ASETA. Il faudra aussi examiner comment rationaliser les procédés internes de prises de décision.

Autre objectif, reconsiderer le programme de cours en tenant compte de la complexité des machines et de leur plus grande résistance aux pannes, et s'efforcer d'obtenir un bon taux de fréquentation. Les idées, les avis et les conseils tels qu'ils ont été exprimés lors de cette séance seront examinés et analysés par un groupe de travail incluant des personnes externes à l'ASETA. Le but est de présenter des requêtes au Comité directeur qui les soumettra au Comité central et à l'Assemblée des délégués pour ratification.

Finances

Les processus et les projets devenant toujours plus gourmands en temps et en travail, davantage de moyens financiers sont nécessaires pour faire de sérieuses analyses. Après que le directeur de l'ASETA Willi von Atzigen a annoncé, lors de la séance du Comité central de l'automne dernier, la nécessité d'augmenter la cotisation, il confirme son intention aux cadres présents. Il ajoute que cette augmentation est doublement importante. En effet, suite à la nouvelle répartition des tâches entre les cantons et la Confédération, cette dernière n'accorde plus de soutien financier au secteur «formation continue» de l'ASETA. D'aucuns parmi les membres présents s'opposent cependant à une telle hausse. ■



... pour une moisson abondante: Peter Reinhard, conseiller chez Agridea, présente les résultats.



Pour cette catégorie de tracteur – qui répond au chiffre 500 du permis de circulation – les rétroviseurs en V ne sont pas nécessaires.

Voir et être vu

Pour davantage de sécurité routière et moins de tracasseries administratives, les ordonnances sur la circulation routière sont sans cesse mises à jour, parallèlement à l'état de la technique. Les présentes modifications vont permettre de mieux voir le véhicule et d'améliorer la vue d'ensemble du conducteur.

Dominique Berner

Les véhicules agricoles sont le plus souvent les plus larges, les plus lourds et les plus lents des véhicules qui se déplacent. Leurs conducteurs doivent observer ce qui se passe dans le trafic tout en étant attentifs aux autres usagers. La certitude d'être vu assez tôt et ainsi d'éviter certaines situations critiques, améliore le comportement au volant.

Davantage de sécurité avec un signal arrière

Dès le 1^{er} juillet 2008, les véhicules nouvellement immatriculés tels les moissonneuses-batteuses et monoaxes qui, de par leur construction, roulent à la vitesse maximale de 45 km/h, seront signalés par un signal triangulaire réfléchissant. Cette disposition s'appliquera également

à toutes les remorques de travail et de transport. Les véhicules et remorques déjà en circulation en seront équipés d'ici au 1^{er} juillet 2009. Les tracteurs et autres véhicules à voie étroite n'excédant pas 1,30 m sont exemptés de cette mesure. Sont également exclus de cette prescription: les pulvérisateurs portés, les charrues et les herses rotatives. Ces outils portés sont considérés comme partie intégrante du véhicule porteur et ne doivent ainsi pas être signalés. Là où la carrosserie le permet, l'ASETA recommande néanmoins le montage – facultatif – d'un triangle.

Voir les côtés

Dans le cours des modifications entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2008, un porte-à-faux avant de 3,50 m sera autorisé pour les tracteurs porteurs de plaques blanches. Pas de changement en revanche pour les tracteurs portant des plaques

vertes: la distance de 4 mètres demeure. Une nouveauté, cependant, entre en vigueur le 1^{er} juillet: les outils portés avant doivent être équipés de rétroviseurs pour la vision latérale («en V») lorsque la distance entre le milieu du volant et l'extrémité de l'outil dépasse 3 mètres. Cette paire de rétroviseurs, en V, montés le plus à l'avant possible de l'outil portés permet au chauffeur de voir la circulation lorsqu'il sort d'espaces restreints ou s'intègre dans la circulation. Ainsi, les angles morts sont en grande partie éliminés. Ces rétroviseurs ne sont utiles que s'ils sont placés à la bonne hauteur, sur un emplacement pauvre en vibrations. Si l'équipement revient environ à 250 francs, il faut savoir que le système est amovible et ainsi peut être placé sur tous les outils portés. Ces rétroviseurs en V sont disponibles auprès du SPAA à Grange-Verney 1510 Moudon, tél. 021 995 34 28.

Ce qu'en dit la loi

En vigueur à partir du 1^{er} juillet 2008: Les modifications de l'Ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers (OETV)

Art. 164: ¹ Les engins supplémentaires nécessaires équipant des véhicules automobiles agricoles à titre temporaire peuvent atteindre 4,00 m au plus à l'avant du centre du dispositif de direction. L'art. 112, al. 5, est applicable au montage de miroirs de vision latérale.

Art. 112, Miroir: ⁵ Les voitures automobiles dont les composants de véhicules, les engins de travail ou les engins supplémentaires dépassent de plus de 3,00 m vers l'avant, à compter du centre du dispositif de direction, doivent être équipées de miroirs de vision latérale. Ceux-ci doivent avoir une surface de 300 cm² chacun et être montés le plus à l'avant possible.

Art. 68: ⁴ Les voitures automobiles, quadricycles légers à moteur, quadricycles à moteur et tricycles à moteur dont la vitesse maximale n'excède pas 45 km/h, de par leur construction, et leurs remorques ainsi que les remorques dont la vitesse maximale est limitée à 45 km/h doivent être signalés par une plaque d'identification arrière, conformément aux dispositions du règlement n° 69 de l'ECE et de l'annexe 4, chiffre 10. Font exception les tracteurs, de même que les véhicules d'une largeur de 1,30 m au maximum.

Les exceptions

La plupart des grands tracteurs ont, aujourd'hui, une distance de plus de 3 mètres entre le milieu du volant et les parties avant du véhicule. Théoriquement, un tel tracteur (même sans outil porté) devrait déjà être équipé d'origine de rétroviseurs en V. Cette obligation est caduque si le permis de circulation, sous chiffre 500, comporte la remarque suivante: «Distance entre l'axe du volant et l'extrémité avant du véhicule 3 m».

Le transport de marchandises (balles d'ensilage, rouleaux d'enrubannage, engrais) sur les outils portés à l'avant reste interdit. ■



La prescription: une surface de miroir de 300 cm², ce qui représente la moitié de la page de ce journal.



Le signal triangulaire rouge et réfléchissant est fixé à l'arrière des véhicules pouvant rouler à une vitesse maximale de 45 km/h.

> PRODUITS ET OFFRES PUBLITEXT

Il a fait ses preuves dans la pratique

Chariots de front TCM – les polyvalents

La ferme de Hans-Peter Luder, située à Bütikofen près de Kirchberg/BE, comprend 30 ha de champs ainsi que 48 ha de forêts. Le couple Luder assume les travaux avec un employé fixe, un apprenti agriculteur et une apprentie domestique. Dans une communauté animalière qu'il tient avec Martin Wälchli/Niederösch, env. 300 taureaux sont engrangés par année. La nourriture de base, stockée dans un silo, provient de leur propre exploitation. Les aliments concentrés sont également stockés dans des silos et transférés, au besoin, sur des palettes. L'engrais est livré, resp. stocké, sur des palettes ou des «Big Bags». En parallèle à l'agriculture et à la foresterie «normale», une culture d'arbres de Noël est aménagée sur 10 ha. Chaque année environ 6000 arbres de Noël sont récoltés pour la revente. La mécanisation actuelle est une évidence. Malgré cela, au printemps 2007, un goulet empêcha le bon fonctionnement de la manutention de plus de 400 balles de paille et de 100 cubes de bois. De surcroît il manquait un instrument pour le nettoyage des écuries «emplacement des veaux» ainsi que pour le chargement du fumier.

Afin d'éviter ces goulets, 3 systèmes possibles ont été évalués: un chargeur de ferme articulé, un chargeur télescopique et un chariot élévateur frontal. Le chargeur de ferme articulé échouait à cause du manque de stabilité et de force de soulèvement trop bas (on exigeait 2t de charge utile pour une levée jusqu'à 5 m). Le chargeur télescopique était trop large (les portes de l'écurie n'ont que 1,5 m de large); raison pour laquelle celui-ci n'aurait pas pu être utilisé pour le nettoyage de l'écurie. Pour la manutention à la ferme, il prenait trop de place.



Deux d'un coup – pas de problème pour le chariot TCM FD-25

tation du wagon pour brasser la pâture ne pose aucun problème (les palettes sont levées jusqu'à 4 m et vidées dans les réservoirs). Ces différents points, ainsi que le prix qui était env. de 30% plus bas qu'un chargeur de ferme, faisaient pencher la balance pour l'achat d'un chariot élévateur frontal TCM-FD 25 T3.

L'expérience acquise depuis les 8 mois de sa mise en service a confirmé que la décision pour ce chariot frontal était juste et que Rohrer-Marti AG, son organisation, son service après-vente et son département de pièces détachées sont le partenaire idéal.

Pour toute information supplémentaire, veuillez vous adresser à

Rohrer-Marti AG
Industriestrasse 53
3052 Zollikofen
Tél. 031 910 30 40
Fax 031 910 30 41
mail@rohrer-marti.ch
www.rohrer-marti.ch